

**Sujet :** [INTERNET] DIG zone coeur de Rennes Métropole

**De :** Nicolas Degrenne <ndegrenne@gmail.com>

**Date :** 11/10/2022 21:46

**Pour :** pref-enquetes-publiques@ille-et-vilaine.gouv.fr

Madame, Monsieur,

L'enquête publique "DIG zone coeur de Rennes Métropole" couvre un ensemble de travaux relatifs à la Vilaine et pourrait notamment concerner le cours de la rivière sur la commune d'Acigné.

Le moulin d'Acigné et un de ses déversoirs sont cassés depuis 2020. Cela entraîne un abaissement significatif du niveau de l'eau (plus de 1m), la grande majorité de l'année, y compris hors période de sécheresse.

Le moulin d'Acigné apparaît sur des plans datant de 1785. Après plus de deux siècles, on peut voir que le cours d'eau et sa biodiversité se sont adaptés au profil d'équilibre maintenu par le moulin. La commune d'Acigné, ses paysages, ses promenades, et son club renommé de Kayak Polo aussi.

Comme plusieurs de mes concitoyens, je me sens concerné par les conséquences de la baisse du niveau de la vilaine. La remise en état du déversoir et du moulin me semble indispensable et il convient également de renoncer à tous travaux qui ne permettraient pas de rétablir le niveau normal de la Vilaine tel qu'il était en 2019, avant la casse.

Je vous remercie d'avance de prendre en considération mon commentaire et mes inquiétudes,

Nicolas DEGRENNE  
ACIGNE